

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

LUNDI 31 JUILLET 2017 - 18H00

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, Benjamin MAZE, SOIN Patrick, VIDIL Andrée, PY Alexandre.
Invité(s) à titre consultatif	SAINT-JEAN Bernard.
Absent(s) excusé(s)	FRITSCH Guillaume, HARRISON Jessica.

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- "Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..
- Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

[1. Proposition du conciliateur suite étape D2 La Rochelle : position du BE et conséquences](#)

[2. Préparation BE du 08 sept. : points importants à inscrire à l'ordre du jour](#)

[3. Informations fusion des ligues régionales](#)

[Ces conventions permettront à la Fédération de prendre en charge l'aboutissement du protocole de fusion suite aux difficultés rencontrées par ces territoires dans la mise en oeuvre du processus de fusion.](#)

[4. Refonte des coûts d'organisation](#)

[5. Travaux groupes de travail en cours et calendrier](#)

[6. Retour Appels à projets Héritage 2024](#)

1. Proposition du conciliateur suite étape D2 La Rochelle : position du BE et conséquences

Par courrier électronique en date du 19 juin dernier, la Commission Nationale Sportive a informé de sa décision de maintenir l'étape de La Rochelle dans le classement général provisoire du Championnat de France des Clubs de Division 2 Féminin de Triathlon 2017 en établissant un nouveau classement scratch individuel tenant compte des temps suivants :

- ❖ La natation, les transitions T1 & T2, uniquement les 4 premiers tours vélo, la course à pied.

Un classement club a été établi et validé à partir de ce nouveau classement scratch individuel.

Cette décision de la Commission Nationale Sportive a été contestée par le club VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON auprès de la commission de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français, conformément aux dispositions prévues par le Code du Sport, et une audience de conciliation s'est tenue le 11 juillet dernier.

Aucun accord n'ayant été entériné le jour de l'audience, le conciliateur a, après analyse et réflexion en dehors de la présence du club et de la F.F.TRI., transmis sa proposition par courrier.

Ce dernier propose l'annulation de la décision de la Commission Nationale Sportive et l'annulation des résultats de l'étape de LA ROCHELLE du Championnat de France des Clubs Féminins de Division 2 de Triathlon 2017.

Le Bureau Exécutif décide de ne pas contester la décision de la Commission de Conciliation du CNOSF.

Alexandre PY, Vice-président en charge de la Vie Sportive, informe les membres du BE qu'une sensibilisation à l'ensemble des délégués techniques sera faite d'ici la fin de l'année pour éviter ce type d'incidents.

2. Préparation BE du 08 sept. : points importants à inscrire à l'ordre du jour

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, propose aux membres du BE des nouvelles règles de fonctionnement à mettre en application dès la prochaine réunion du BE du 08 septembre 2017 et qui permettront une organisation optimale des réunions du Bureau Exécutif :

- ❖ **Cibler les points qui impulsent le développement stratégique de la fédération** et éviter les sujets de gestion courante,
- ❖ **Limiter et cadrer le temps de parole sur les sujets traités "pour information",**
- ❖ **Diffuser en amont les présentations sur les sujets clefs** une semaine avant la réunion, afin que chacun puisse prendre connaissance du sujet et des alternatives possibles,
- ❖ **Définir pour chaque réunion du BE les sujets clés et qui nécessitent une prise de décision,**
- ❖ **Veiller au bon suivi du plan d'actions.**

A compter de la prochaine réunion, les ordres du jour seront donc construits de la manière suivante :

- ❖ **Tour de table général,**
- ❖ **Traitement des sujets "pour validation"** (information préalable),
- ❖ **Revue du plan d'action BE,**
- ❖ **Traitement des sujets de fond à développer** (information préalable),
- ❖ **Définition des points à inscrire à la réunion suivante.**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pierre BIGOT propose d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du BE le 08 septembre prochain les points suivants :

- ❖ Révision des statuts fédéraux,
- ❖ Réforme du Grand Prix de triathlon, Projet de calendrier sportif des GE 2018,
- ❖ Stratégie de Plan de communication,
- ❖ Stratégie DTN et organisation,
- ❖ Réforme des coûts fédéraux.

Cette proposition est validée.

3. Informations fusion des ligues régionales

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les Ligues Régionales et les Territoires, informe les membres du BE que les projets de conventions entre la Fédération Française de Triathlon et les ligues Rhône Alpes / Auvergne et Provence Alpes / Côte d'azur sont en cours de signature.

Ces conventions permettront à la Fédération de prendre en charge l'aboutissement du protocole de fusion suite aux difficultés rencontrées par ces territoires dans la mise en oeuvre du processus de fusion.

Il précise que ces conventions devront être validées par les Comités Directeur respectifs des ligues concernées, puis par le Bureau Exécutif de la F.F.TRI..

Le Président LESCURE souhaite qu'un point d'avancement mensuel soit établi. Guillaume FRITSCH est en charge de faire le lien de cette demande avec ACCORD SPORTS.

4. Refonte des coûts d'organisation

Alexandre PY, Vice-président en charge de la Vie Sportive, présente aux membres du Bureau Exécutif la proposition de refonte des coûts d'organisation 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Travaux groupes de travail en cours et calendrier

Le Président LESCURE propose la mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier une révision des flux financiers de la F.F.TRI..

Il propose que le groupe de travail soit composé de :

- Alain COURPRON (Pilote)
- Emmanuel CHABANNES
- Andrée VIDIL
- Pierre BIGOT
- Cédric GOSSE

Le groupe de travail aura pour mission : l'optimisation, la simplification et l'harmonisation des flux financiers afin de rendre plus lisibles la politique financière et les coûts, tant au plan national que régional.

La première réunion du groupe de travail se tiendra le 07 août 2017.

6. Retour Appels à projets Héritage 2024

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, informe les membres du BE de la suite donnée aux quatre dossiers de financement déposés par la F.F.TRI. dans le cadre de l'opération "Héritage Paris 2024".

- ❖ 1 - Accompagnement des projets de développement des fédérations : Espace triathlon 2.0. Subvention demandée : 185.000€ sur un budget de 887.000€. 77 dossiers représentant 5,9 millions d'euros ont été soumis, 37 ont été soutenus pour un total de 1,5 million d'euros.

Une subvention à hauteur de **60.000€** est attendue pour la F.F.TRI..

- ❖ 2 et 3 - Optimisation de la performance paralympique : Formation des entraîneurs d'athlètes identifiés, subvention demandée : 38.000€ sur un budget total de 62.000€, et un dossier déposé sur la détection de potentiels paralympiques, subvention demandée : 35.000€ sur un budget total de 52.500€.

Deux subventions à hauteur de **25.000€ et 35.000€** sont attendues pour la F.F.TRI..

- ❖ 4 - Accompagnement à la détection : subvention demandée de 40.000€ pour un budget total de 80.000€.

Cette subvention devrait aboutir au travers d'un avenant à la CO.

Le Président félicite les cadres techniques et plus généralement l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce succès important dans le cadre du développement du triathlon français.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Pierre BIGOT – Secrétaire Général